

Les Genevoises

Autor(en): **Rey, Rod.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **16 (1878)**

Heft 15

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 13 Avril 1878.

Si, à l'occasion des complications politiques, qui ont pris naissance dans le conflit turco-russe, on jette un coup d'œil dans l'histoire, on voit que, dès leur établissement dans la péninsule hellénique, les Turcs n'ont cessé de susciter des embarras au reste de l'Europe, qu'ils menacèrent du reste gravement dans le courant du XVI^e siècle. Leur esprit de conquête, leur haine aveugle contre le christianisme et la civilisation moderne, devint un grave sujet d'inquiétude pour l'Occident. Aussi, malgré les rivalités des princes chrétiens, on les vit souvent se rapprocher pour repousser l'ennemi commun.

Nous trouvons à ce sujet, dans les *Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud*, une page curieuse, à laquelle les événements du jour donnent une singulière actualité. C'est un mandat bernois, datant de 1543, par lequel des prières étaient ordonnées en vue de l'écrasement des Turcs :

L'avoyer petit et grand conseils de la ville de Berne, notre amiable salutation prémise, notre bien-aimé bailli de Vevey et capitaine de Chillon. Nous avons présumé sur les occurens de présent, lesquels sont très dangereux, lesquels le Seigneur nous envoie à cause de nos péchés, même ment comme les principaux chefs de la chétienté sont animés les uns contre les autres, à cause de quoi le puissant ennemi du nom de la foi chrétienne, le Turc, en plusieurs lieux de la Chrétienté fait guerre, et que à telle verge de Dieu n'est possible de remédier, sinon par le glaive de la foi, prières et amendemens de notre vie, pourquoi avons considéré que nous et les nôtres par tout étant sous la puissance de Dieu nous devons humilier. Ordonnons aussi que toutes danses, tant de noces que autres, dès cette heure en avant doivent cesser, ensemble toutes chansons frivoles tant sur les charrières que autre part, et tout mauvais trains, criemens, hurlemens, et toutes autres manières illicites, lesquelles ont accoutumé de faire tant de jour que de nuit, ès tavernes, places et charrières publiques et autres lieux, doivent totalement dès cette heure en avant cesser, afin que nous ayons quelque bonne démonstration de la piété chrétienne et compassion de nos frères chrétiens lesquels sont tourmentés et guerroyés du Turc. Et celles nos présentes montrer à nos prédicans afin qu'ils doivent exhorter le peuple à prières dévotes envers Dieu à cette fin que l'ire d'icelui soit révoquée, et à tant prions le Seigneur Dieu qu'ainsi soit-il. Donné à Berne le 13 septembre 1543.

Les Genevoises.

Les femmes font une partie très importante de la société genevoise. Les mœurs leur ont donné une

haute position et elles la maintiennent par la vertu et le savoir ; elles savent s'honorer réciproquement ; elles se soutiennent et ignorent les vanités et les compétitions qui ailleurs mettent leur sexe à la discrétion des hommes. Une éducation soignée, l'habitude des fortes lectures, en font les égales et souvent les supérieures de leurs maris ; elles pèsent sur leur conduite, influent sur leur opinion et leur attitude au milieu des partis.

Comme les hommes et plus encore, elles ont une volonté arrêtée, un caractère décidé, des vues précises ; elles aiment les luttes intellectuelles, se pressent aux amphithéâtres des cours et se passionnent sur les questions de politique, de morale, de religion. Si cette ardeur n'était contenue par la crainte de se commettre en public, elles joueraient des rôles extérieurs, car elles accusent fortement leurs opinions et ont la volonté de les faire prévaloir. Elles représentent plus fidèlement que les hommes la tradition genevoise ; ceux-ci puisent leurs idées à des sources diverses et souvent opposées à nos mœurs ; au dehors, les femmes genevoises ne connaissent que l'Angleterre méthodiste ; elles se nourrissent de sa littérature. Protestantismes ardentes, ce sont elles qui, de concert avec les ministres, soutiennent le calvinisme ; elles dogmatisent ; telle dans sa maison, tient une académie de théologie et une académie féminine.

Les femmes genevoises savent ce qu'elles veulent et parlent au nom des grands intérêts de la religion, elles imposent aux hommes qui s'effacent et plient. Elles aiment les formules précises et se créent sur chaque sujet de petites orthodoxies dont l'acceptation est nécessaire à qui veut avoir part à leur estime. Cette tournure d'esprit doctrinaire nuit au sentiment ; la sympathie chaude et vivante n'a pas sa part ; la femme y perd de ses attributs distinctifs, la vive sensibilité, l'émotion, l'élan du cœur.

Le pêle-mêle démocratique est pour les femmes de Genève un grand sujet d'effroi ; elles redoutent l'invasion du sans-gêne, de la grossièreté, d'un matérialisme cru, qui effacerait toute distinction de sentiment, et elles résistent au mélange, en maintenant soigneusement des distinctions de coteries. Beaucoup s'occupent de bienfaisance, et par les œuvres de secours et de patronage, elles entrent en contact avec la classe pauvre ; mais les rapports entre les

rangs moyens et supérieurs sont rares, et cet isolement nourrit beaucoup de préjugés et de jalousies.

Rod. Rey.

Genève et les rives du Léman.

Le chevalier de Volovens.

Monsieur le rédacteur,

Je suis Français et par là un ressortissant du peuple le plus civilisé de la terre, de ce peuple dont la langue est parlée dans toutes les cours de l'Europe et dont les modes font fureur partout, même en Chine et au Japon, où les dames portent déjà comme à Paris, pour vêtements, des fourres de parapluie.

Je suis Gascon, mais je ne gasconne jamais.

Mon nom prouve mon antique noblesse, mais quand parfois je pense qu'il se rapproche assez de ces coques de pâtés chauds si à la mode que l'on nomme des Vol-au-vent, j'en ai la chair de poule en soupçonnant que peut-être... l'un de mes ancêtres fut cuisinier, ou tout au moins pâtissier ! Quelle horreur !

Mais lorsque réfléchissant que notre bon père Adam, qui sans contredit était d'ancienne famille, bien qu'on n'ait jamais parlé de son blason ni de ses armoiries, a dû très certainement, pour vivre, faire sa cuisine lui-même dans le jardin d'Eden, avant que Madame Eve fut créée et put lui donner des pommes en marmelade, je me dis alors :

Il n'est par le fait pas de sot métier ici-bas, et je ne verrais rien d'humiliant pour ces nobles races, si l'on découvrait un jour que le premier des Rohan ou des Montmorency, fut savetier ou chiffonnier, que sais-je, portier même ? En tout cas, Adam, bien que le premier des cuisiniers, ne mangeait pas des cuisses de grenouilles et des coulis d'écrevisses, comme moi.

Bref, Monsieur, j'ai cinquante mille francs de rente, je suis garçon, je possède une mâchoire d'acier, un estomac d'autruche et un appétit d'enfer, ce qui fait de moi la plus belle fourchette des deux mondes.

Il est des gens qui voyagent pour s'instruire, d'autres pour se distraire ou pour leur santé, moi je le déclare, je voyage pour manger et je mets en pratique le proverbe, base de toute la philosophie de Brillat-Savarin : *Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es.*

Partant de là, j'ai compris que manger pour vivre est insipide, nauséabond et commun, puisqu'on peut vivre en ne mangeant que des pommes de terre et du lard, ce qui est ma foi trop empâtant !

Je déclare donc à la face du ciel que l'homme de qualité doit vivre pour manger ; or ce que je recherche spécialement dans ma consommation, c'est la qualité, la finesse, le bouquet, le parfum, le bon goût. Ainsi, je vais en Bourgogne et en Champagne chaque année, pour y déguster les grands vins de ces grands crus, et je ne me vante pas en avouant que je suis considéré dans ces pays-là comme un

gourmet fort distingué. Pour manger du saumon je vais à Bâle ; je vais à Ostende pour les huitres, à Cannes pour la bouillabaisse, en Italie pour le pouding à la Chipolata, et enfin à Bulle pour les truites de rivière.

Je vais en Périgord pour les truffes, en Ecosse pour les écrevisses. A Vevey, petite ville au bord du Léman, universellement connue pour sa magnifique situation, je savoure des pâtés froids et des civets de lièvres incomparables !

Et vous, amateurs de bonne chère, gastronomes distingués, disciples de Lucculus et de Bacchus, gourmands et gourmets, appréciateurs du génie de la cuisine, de ce qu'il y a d'énergie, de profondeur, de puissance dans une sauce, allez à Vevey et demandez, au restaurant de Bellevue, du civet et du pâté froid.

Je n'ai jamais, foi de gastronome, jamais, pas plus à Londres ou à Paris, qu'à Marseille, et encore moins en Allemagne (où l'on se bourre de soupe à la bière renforcée de bain de sureau), non, je n'ai rien dégusté de plus exquis, de plus fin, de plus parfait que les pâtés chauds et froids de *Genand*, et de plus savoureux que ses civets !

Et quand je vous dirai que M. Genand, fort galant homme, hardi nageur, courageux sauveteur (il a ses médailles), est en outre aussi habile que les Chevet et les Bastian en matière de comestibles, je ne puis trop vous engager à tâter de sa cuisine et à venir comme moi, après une cure de raisins, vous refaire avec ses pâtés, ses salmis de bécasse et ses civets de lièvres. J'ajoute ici que M. G., plus sage que le grand Vatel, n'a pas l'habitude de se percer la bedaine. Or donc, marée ou pas, venez chez lui et vous m'en direz des nouvelles.

Je demeure, du reste, monsieur le rédacteur, de votre journal le fervent admirateur.

Le chevalier de Volovens,
ex-chambellan de la reine Pomaré,
président du Roastbeefs-Club,
grand-croix de l'ordre du Plum pudding, etc.

P.-S. Pardon, monsieur ; j'oubliais de vous dire que je pars pour Yokohama où l'on mange des nids d'hirondelles fameux et des cervelles de rossignols arrosées de vin de Chypre. J'écris à mes parents qu'en cas de mort je désire qu'on place sur ma tombe un monument en marbre brun, représentant un pâté de Strasbourg, sur lequel seront gravés les vers suivants :

Du chevalier de Volovens,
Gourmets ! conservez la mémoire,
Car il voua tous ses talents
A l'art de manger et de boire.

La Turbotine, avril 1878.

Nous regrettons de voir notre correspondant dépenser autant d'esprit à propos de civet et de pâté froid. Espérons que dans un prochain article, il nous prouvera, au contraire, qu'il ne faut point vivre pour manger, mais manger pour vivre.